

Procès verbal du Conseil d'école

Date : 18 octobre 2016 N° : 1

Ecole **Le village** rue des étangs (Bondefamille) 18h30 à 20h30

Présents

Enseignants : L. Dupont, K. Poyau, M. Charlot, A. Yolal, F. Morel, C. Lombard, M. Gallet
(DDEN : M. Chapellut)

Parents élus : C. Eugénio, J. Fall, S. Longé, J. Werner

Mairie : A. Quemin, M.A Devred, J. Gass, D. Vernay, D. Raynier (conseil municipal)
M. Bonzi, J. Chevallier, M. Marion, L. Clavel, S. Maitre, E. Chaix, C. Bardin (employés communaux)

Absents excusés : D. Grange, Inspecteur de l'Education Nationale
A. Gourjoux, A. Meyer et N. Bury (parents élus), E. Lasouche et S. Planes (enseignantes TR)
R. Labeaune (employés communaux), R.A. Tolly (commission scolaire)

ORDRE DU JOUR :

- 1) Point sur les effectifs
- 2) Règlement de l'école, charte de la laïcité
- 3) Rythmes scolaires, Aide personnalisée, NAP
- 4) Projet de classes (piscine, semaine du goût, Noël, PNI...)
- 5) Projet d'école et nouveaux programmes
- 6) Sécurité : alerte incendie, PPMS, vigipirate
- 7) Point financier rectificatif du budget alloué

1. Effectifs actuels et équipe pédagogique

Au total 132 enfants fréquentent l'école.

PS/MS : 26 (18 + 8) C.Lombard/ M. Gallet MS/GS : 26 (16 +10) F. Morel

CP : 24 L. Dupont/ M. Gallet CE1/CE2 : 29 (13 +16) K. Poyau / E. Lasouche

CM1/CM2 : 27 (18 + 9) A. Yolal/ M. Charlot

2. Règlement départemental

Les modifications demandées par les parents délégués ont été faites. Le règlement de l'école reprend les points du règlement départemental. Précision au sujet des retards : Les parents de l'élève en retard doivent désormais accompagner l'enfant jusqu'à sa classe pour s'excuser à la place de l'enfant car il est déjà difficile émotionnellement parlant pour un enfant de vivre un retard. L'assurance individuelle accident n'est pas obligatoire mais conseillée.

Le nouveau règlement de l'école élémentaire publique de Bondefamille est adopté en considérant les éléments à modifier évoqués par l'assemblée.

3. Rythmes scolaires, Aide personnalisée, NAPS

● Rythmes scolaires

Ils seront sujets à discussion pour toutes les mairies en 2017. Le prochain comité de pilotage sur l'accueil périscolaire, les NAP, la restauration scolaire aura lieu le 8 décembre 2016 à 18h30. Il sera l'occasion d'établir un bilan sur ces rythmes scolaires.

● APC

Ils ont lieu chaque mardi et jeudi de 13h20 à 14h20 avec les enseignants de l'école. Les élèves pris en charge ne sont pas comptés dans l'effectif des NAP (pas de facturation)

● NAP

Question des parents : Il semble qu'il y ait peu de jeux pour l'accueil du périscolaire. Y a-t-il un fournisseur obligatoire ou bien peut-on faire appel aux dons des parents pour compléter?

Il n'y a pas de fournisseur obligatoire mais pour des raisons pratiques (facturation) il y a une somme minimale (250 euros). L'école va donc s'associer avec les NAP afin d'atteindre cette somme. La directrice du périscolaire fournira une liste précise des besoins pour les dons des parents.

Question des parents : Il y a souvent des modifications dans le planning, ce qui est difficile à gérer pour les enfants et aussi dans une moindre mesure pour les parents. Comment les limiter au maximum ?
Chaque début d'année scolaire, les APC commençant deux semaines après la rentrée, il peut y avoir quelques dysfonctionnements dans les désinscriptions aux NAP. Pour les autres périodes, la liste des élèves est donnée avant le début des vacances.

La directrice de l'accueil peut-elle encadrer une activité en dépannage d'une absence d'un intervenant ?

La directrice du périscolaire, Maria Bonzi, ne peut prendre un groupe d'enfants en cas d'absence d'un des animateurs. Elle doit toujours être en surnombre pour assurer la sécurité et l'encadrement. Dans ce cas, les élèves peuvent être répartis dans les groupes restants, en respectant le taux d'encadrement.

Précision mairie : La garderie

La directrice Mme Bonzi souligne le fait qu'il y a encore des parents qui annulent l'inscription le matin même. Ceci empêche d'autres inscriptions réellement nécessaires. Elle demande à tous les parents de désinscrire leur enfant le plus tôt possible (avant le vendredi via le portail d'inscription) pour laisser la place à d'autres familles. Il est à préciser que le seuil d'accueil de 48 enfants est parfois atteint en prévision (seuil qui empêche toute nouvelle inscription dans le portail internet d'inscription aux services périscolaires) alors qu'il ne l'est pas au final en réel. Un problème persiste pour la garderie du soir : déléguer une personne pour ouvrir le portail aux parents. Cette personne ne peut être comptée à la fois dans le taux d'encadrement (occuper les enfants avec des activités) et à la sécurité du portail. La solution de mettre en place des horaires d'ouverture de portail (tous les quarts d'heure) est encore en suspens, en attendant l'installation d'un petit portail avec gâche électrique, qui n'interviendra pas avant l'année prochaine.

Précision mairie : Les factures

Celles du mois de septembre sont parties par courrier postal d'où un retard, et pourront être réglées par le portail internet. Quant aux prochaines, elles seront transmises par le portail internet.

Question des parents : Est-ce qu'une garderie, le mercredi de 11h30 à 12h30, pourrait être mise en place pour permettre aux parents de récupérer leur enfant ?

Il existe déjà ce service sur Roche, les enfants prennent alors le bus pour le centre aéré de Roche. La location d'un bus par la mairie tous les mercredis pour 3 à 7 enfants n'est pas rentable. Une solution doit être pensée.

4. Projets de classes

Question des parents : L'année dernière, des jeux de cours avaient été fournis aux enfants pendant les récréations mais ceux-ci avaient été dégradés/perdus. Est-il envisagé de renouveler ces jeux ? L'achat de jeux se fera commun avec les NAP, mais chacun sera gestionnaire de ces jeux. Qu'en est-il pour les élèves de maternelle (utilisation des vélos...)? La progression établie par l'école prévoit la pratique du vélo sur les périodes 4/5.

● Piscine

Les CP et CE1/CE2 iront, grâce au financement du Sou des écoles, à partir du mois de janvier, pour 13 séances à la Piscine de St Quentin Fallavier. En plus de la location du bassin, les tarifs des transports ont augmenté (136 Euros pour une séance). Les Jeudis, les élèves partiront de l'école à 14h00 (14h40 dans l'eau). Les élèves inscrits aux NAP seront accompagnés par les animateurs pour qu'ils soient prêts à partir avec leur classe. Les enfants non inscrits aux NAP devront être à l'école avant 14h00 pour le départ du bus.

Les enseignantes des 2 classes lancent encore un appel pour avoir des parents volontaires pour passer l'agrément et les accompagner aux séances.

● Semaine du goût

Le mercredi 12 et le jeudi 13 octobre, les élèves ont préparé des plats venant du monde entier. Ils ont pu les déguster et découvrir les recettes de leurs camarades, le vendredi 14 au matin, lors d'un goûter collectif dans la salle de cantine. L'équipe enseignante remercie tous les adultes (parents et équipe municipale) ayant participé à cette manifestation.

● Festivités de Noël

Le vendredi 02/12/2016, une vente de lumignons et d'objets de décoration fabriqués par les élèves aura lieu à l'école. Le Repas de Noël aura lieu le jeudi 15/12/2016. C'est une occasion pour tous les élèves de l'école et l'équipe éducative de se rassembler autour d'un repas préparé par le traiteur pour fêter Noël ensemble.

Le vendredi 16/12/2016, une vente de chocolats et petits fours ainsi qu'une chorale aura lieu dans l'école, pour souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

● **Prix Nord Isère des jeunes lecteurs**

Cette manifestation est organisée par les bibliothèques du nord Isère afin de promouvoir des auteurs de littérature jeunesse. Une liste de livres à lire est fournie par classe d'âge. A l'issue de l'année, les élèves votent pour leur livre préféré. Une rencontre avec la responsable de la médiathèque de Bonnefamille est prévue pour présenter cette nouvelle sélection de livres jeunesse.

Le Sou des écoles finance tous les projets des classes de l'école. Pour cette raison, il organise des manifestations tout au long de l'année. Les parents sont invités à y participer.

5. Projet d'école et nouveaux programmes

En accord avec l'exigence des nouveaux programmes de 2016 qui fait rentrer le numérique dans l'école, l'équipe enseignante a rencontré M Benjamin Guelff, chargé des TICE (technologies de l'informatique) auprès de l'inspection. Cette personne aide l'équipe enseignante à établir une liste de matériel informatique et numérique en fonction des nouvelles directives ministérielles mais aussi des progressions pédagogiques établies par les équipes. Il assure également la formation des enseignants à ces nouvelles technologies. Cette liste sera transmise à M. le Maire pour qu'il établisse un devis. Dès que le projet débutera, les enseignants pourront être formés pour maîtriser ces nouveaux outils.

6. Sécurité : alerte incendie, PPMS, vigipirate

● **alerte incendie**

Un exercice a eu lieu au sein de l'école le 29 septembre. L'évacuation des élèves s'est bien déroulée.

● **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)**

Il a eu lieu le mardi 4 octobre. Cet exercice consistait à simuler une intrusion dans l'école. Ce terme n'a pas été repris avec les enfants pour ne pas les effrayer. Les élèves d'élémentaire avaient pour consigne d'évacuer le bâtiment, sans faire de bruit, et les élèves de maternelle, de se confiner et de rester silencieux le plus possible. Quelques points sont à revoir : la spécificité du signal d'intrusion et sa transmission, le signal de fin d'alerte. Une équipe de la gendarmerie viendra prochainement établir un audit des locaux pour établir un protocole, que l'équipe enseignante pourra appliquer. Les directeurs d'école de la circonscription seront réunis, le jeudi 3 novembre, pour suivre les recommandations de la gendarmerie de Bourgoin.

Deux autres alertes seront effectuées au cours de l'année. Avec les alertes incendies, les enfants sont formés presque une fois par mois à ces différents types d'exercices.

● **Vigipirate**

Il est demandé aux parents de respecter les consignes de sécurité établies pour la sécurité de tous : stationnement réduit (ne pas rester sur le parking après la fermeture de l'école), respect des heures d'ouverture et de fermeture de l'école (éviter les retards).

Des rochers vont être installés devant l'école pour protéger les abords de l'école contre d'éventuelles attaques de voiture bélier.

7. Point financier et rectificatif du budget alloué

La mairie a versé, cette année à l'école 46 euros par enfant. Cette argent sert à l'équipe à acheter des fournitures scolaires, de bricolage et de peinture, du matériel pour les divers événements, des livres et manuels scolaires, des jeux de cour, du matériel de sport, des ramettes de papier...

En début d'année, avait été versé pour les classes uniquement sur une base de 20 élèves par classe. Les modifications ont été faites après connaissance des effectifs réels.

La séance est levée à 20h30.

Nom et signature du secrétaire de séance :
Fabienne Morel

Nom et signature du président de séance :
Dupont Laurence

Un exemplaire pour le registre spécial de l'école.

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil.

Un exemplaire envoyé à l'IEN.